

ATTENTION : la procédure est susceptible d'être modifiée dans le courant de l'année.

Le stage en L3 Com2i : procédure

Etape 1 : recherche et validation pédagogique du stage

Remplir et envoyer le document « fiche saisie info stage » à Mme HARDY pour validation et signature

Etape 2 : convention de stage

- Remplir **toutes** les parties qui vous concernent, ainsi que les parties concernant Mme HARDY (mettre simplement « Mylène HARDY », directrice filière Com2i et mail, pas de téléphone)
- Faire **remplir, signer et tamponner** votre convention de stage à votre organisme

Etape 3 : vérification des documents

Envoyer à M. Bresson :

- La convention remplie pour vérification et ajout de la signature de Mme HARDY, accompagnée du document « fiche saisie info » afin d'attester de la validation du stage par Mme HARDY
- Votre certificat de scolarité pour l'année en cours
- Votre attestation de responsabilité civile qui **doit** mentionner explicitement « responsabilité civile » et « stage », et couvrir toute la période de votre stage

Etape 4 : finalisation

Une fois le feu vert reçu de M. Bresson, envoyer l'ensemble des documents (convention + responsabilité civile + certificat de scolarité) à conventions.stages@inalco.fr en mettant M. Bresson en copie. **Prévoir 4-5 jours ouvrés de traitement par le SIOIP.**

Etape 5 : début du stage

Vous recevrez alors votre convention signée par la présidence de l'Inalco de la part du SIOIP. **Vous pourrez alors débuter votre stage, pas avant.**

Prévoir donc un temps de traitement pour toute cette procédure, ne vous y prenez pas à la dernière minute.

Cas des stages à l'étranger

- La convention doit être la convention en anglais
- Il faut en plus à l'**étape 3** envoyer à M. Bresson votre une attestation d'assurance rapatriement, santé et hospitalisation.
- Ainsi qu'un récépissé de votre bonne inscription sur Ariane, plateforme du Ministère

PAS DE STAGE EN PERIODE DE COURS

Aucune dérogation ne sera accordée pour des absences liées aux stages. Le cas échéant, merci de vous assurer que votre stage n'aura pas lieu pendant des heures de cours.

Pensez à prendre en compte vos cours de langue ainsi que vos examens en fin de second semestre, vos entreprises devront vous libérer pour cela.

Informations détaillées : page d'accueil Inalco → formations → orientation et insertion professionnelle → stage

Documents à télécharger (fiche saisie info) : page de la filière Com2i, onglet « stages »